

Et républicain
24 juin

Les bancs de la Pépinière
Nous recevons la lettre suivante :
« Monsieur le rédacteur,
Notre police pêche quelquefois par excès... de zèle. Tel n'est pas le cas en nos parages. Ami de la Pépinière, depuis de longs jours je m'y promène tous les matins. Ce qui m'é-

Et républicain
24

La rue Durival
Des affiches immenses, avec gravure et plans, placardées aux divers coins de Nancy, annoncent depuis quelques jours l'ouverture d'une nouvelle rue au quartier Jeanne-d'Arc. Les propriétaires et créateurs de cette voie l'ont nommée *rue Durival*. Elle va de la rue du



Pourquoi s'arrêter ainsi à mi-chemin? Puisque l'on s'est décidé à supprimer ce détour inutile et puisqu'il est impossible de redresser la rue, pourquoi ne convertirait-on pas cette demi-lune en une petite place à peu près circulaire?

Rien ne serait plus facile. Au lieu de remplacer par une ligne droite la ligne courbe que l'on s'appête à supprimer, il suffirait de tracer cette courbe en sens inverse. De cette façon elle encadrerait, avec l'autre côté de la rue, un cercle à peu près régulier, au centre duquel on placerait un terre-plein et un bec de gaz.

Les places n'abondent pas dans ce quartier, pas plus que dans les autres quartiers excentriques. Il s'y trouve des écoles, les enfants y sont nombreux. On y construit beaucoup. Il ne serait donc pas inutile d'y réserver un peu d'espace à l'aération et à l'agrément.

Une petite rectification à l'alignement et quelques mètres carrés de terrain à annexer à la voie publique, ce ne serait certes pas une affaire et la physionomie de ce quartier, un peu délaissé, y gagnerait considérablement.

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur,
Puisqu'on est en train de remettre à neuf les candélabres de la place Stanislas, ne pourrait-on pas, en même temps, indiquer par des plaques accolées aux grilles qu'il est interdit aux voitures, bicyclettes, etc., de traverser la dite place? Cela permettrait au moins aux agents qui en arrêtent de temps en temps de dresser contravention et d'assurer, en cet endroit, la tranquillité des piétons.
Agréez, etc.

Monsieur le rédacteur,
J'ai été extrêmement surpris de trouver, dans votre numéro de ce matin, une lettre demandant l'opposition de plaques indicatrices sur les grilles de la place Stanislas. Votre correspondant, dont je ne veux pas suspecter la bonne foi, a sans doute oublié le respect que nous autres, vieux Nancéiens de Nancy, avons pour le joyau de notre vieille capitale.

Pas plus de plaques que de poteaux! Le respect de notre patrimoine, voilà ce que nous défendrons, malgré tout et contre tous!

Il est certain qu'il faudrait trouver le moyen d'empêcher les voitures, bicyclettes, etc., de traverser la place; la-dessus, nous sommes d'accord. Mais il faut trouver comment afficher cette défense de façon visible sans détériorer les grilles.
Veuillez agréer, etc.

LUDOM.

P.-S. — Que penseriez-vous de l'idée d'exhausser le milieu de la place et de poser un trottoir? cette solution ne me plaît guère, mais c'était l'avis d'un autre griseux de mes amis.

La grille de Stanislas

Tout vient à point à qui sait attendre. Un ouvrier serrurier est occupé, depuis mercredi matin, à vérifier l'état de vétusté dans lequel se trouve la grille qui entoure la statue de Stanislas. Il a bien voulu se laisser interviewer.

— Votre présence en ces lieux, lui disons-nous, indique sans doute qu'on va bientôt s'occuper de restaurer cette pauvre grille?

— Oh! moi, monsieur, j'enlève la rouille, c'est tout ce que je fais.

— Mais enfin, puisque vous enlèvez la rouille, c'est qu'on commence les réparations.

— Quant à cela, je n'en sais rien. J'enlève la rouille, voilà tout ce que je fais. Pour plus d'informations, demandez aux peintres.

Nous allons trouver les peintres, qui sont depuis quelques jours occupés à redorer les colonnes à gaz.

— Alors, vous allez repeindre la grille?

— La grille? ah non! nous peignons les colonnes, mais pas la grille.

— Cependant?...

— Mais puisque je vous dis que non. Faudrait pourtant pas nous la monter, la colonne!

P.-S. — Au dernier moment, nous apprenons que l'entrepreneur de peinture, vient de recevoir l'ordre de repeindre, sans retard, la grille qui défend les abords du bon roi.
Tout de même!...

menotte
30 juin

La foudre à Nancy

Jedi matin, à six heures moins un quart, pendant un violent orage qui a éclaté subitement sur Nancy, un coup de tonnerre plus fort que les autres a éveillé en sursaut bon nombre de Nancéiens qui n'étaient point encore levés. En même temps, la foudre tombait en deux endroits : sur la place Carnot et sur le clocher de l'église St-Vincent St-Fiacre.

Place Carnot, c'est tout près du cirque, à quelques mètres seulement, que la foudre a touché le sol. Sur un espace de 40 à 50 centimètres carrés, le gravier noir qui recouvre la place a été réduit en poudre presque impalpable, et de cette poussière, plus de quatre heures après, se dégageait encore une forte odeur de soufre. Une femme qui passait sur le trottoir dit de la petite Provence a été renversée, sans doute par l'effet du choc en retour, mais elle n'a eu aucun mal et en a été quitte pour une vive émotion.

A l'église du faubourg des Trois-Maisons, le fluide a suivi le paratonnerre et n'a causé aucun dégât. Au moment où la décharge électrique s'est produite, l'employé chargé de remonter l'horloge se trouvait dans le clocher.

Comme il tardait quelque peu à descendre, le sacristain de l'église et un vicaire montèrent jusqu'à la chambre de l'horloge et le trouvèrent étendu sur le plancher et encore si vivement ému qu'il pouvait à peine parler. Il n'avait heureusement, lui non plus, aucun mal.

On dit encore que la foudre est tombée sur la cheminée de l'imprimerie Berger-Levrault. Elle n'a du reste laissé aucune trace de son passage.

La foudre

Jedi matin, vers 6 heures, au cours de l'orage qui est passé sur Nancy, la foudre est tombée rue de la Gendarmerie, au coin de la rue Braconnot.

M. Maurey, fruitier, et son jeune fils, qui étaient occupés à rentrer des marchandises dans leur magasin, ont été renversés sur le sol par le fluide.

« Vers 6 heures du matin, pendant l'orage — nous dit M. Maurey, — nous revenions mon fils et moi, du marché avec une voiturée de fraises, lorsqu'arrivés devant mon domicile au coin des rues Braconnot et de la Gendarmerie, nous fûmes aveuglés par un éclair immédiatement suivi d'un coup de tonnerre qui nous renversa tous les deux au milieu de la chaussée.

« Un moment ahuris par cette chute rapide nous nous relevâmes un instant après sans mal apparent, sauf une légère sensation de brûlure sur diverses parties du corps. Je rentrai à la maison pour changer de linge, ce que je fis, et une abondante transpiration s'était déclarée et là je m'aperçus que les parties saillantes des muscles du bras droit étaient noires et qu'à ces taches répondaient les sensations de brûlure. Il en était de même au mollet droit. Mon fils n'avait absolument aucun mal. J'ai pu néanmoins vaquer à mes occupations habituelles et en ce moment les brûlures et les taches noires tendent à disparaître.

« Un ouvrier menuisier qui traversait la rue au moment où la foudre est tombée sur nous a eu son parapluie violemment arraché des mains. »

L'orage

Il nous revient, d'autre part, que M. Maurey, fruitier, rue Braconnot, et un ouvrier menuisier, qui passaient à l'angle des rues Ville-Vieille et Braconnot, à ce moment, auraient été renversés par la foudre.

Quelqu'un certifie qu'elle serait tombée sur la chaudronnerie lorraine, au Crosne.

Un employé du génie, qui demeure faubourg des Trois-Maisons, assure avoir vu un globe de feu pénétrer dans sa chambre à coucher, dont la fenêtre était restée ouverte.

D'autres part, un serrurier affirme avoir été également renversé, place Carnot. Voilà bien des gens frappés à la même heure, quoi qu'en des endroits différents! Les fulgurances de l'éclair ne leur auraient-elles pas fait voir plutôt trente-six chandelles?

Et républicain
30 juin

Proqu
30 juin

*Piquet
30 juin*

A Pintenville

On nous communique la lettre ouverte suivante, adressée à M. le maire de Pintenville :

Monsieur le maire,

Puisque vous avez bien voulu assumer la responsabilité de la police du hameau de Pintenville, prenez donc les mesures nécessaires pour que, à partir de l'heure à laquelle sonne le couvre-feu, les habitants placés sous votre haute protection ne soient plus troublés dans leur sommeil par les hurlements des aimables personnes qui, mercredi encore, de huit heures et demie à dix heures du soir, ont tenu en éveil tout le quartier.

J'ai vu, jeudi matin, la scène à changé de face et M. L., une des énergumènes de la ville, s'est prise aux cheveux avec sa tante.

La police de la rue de la Graille a ouvert une enquête.

Voyons, M. le maire, vous qui ne voulez aucune intrusion dans votre gestion municipale, ne permettez donc pas au brigadier Jolivald dit « la Corgeluchede dames », d'enquêter dans Pintenville.

Veuillez, etc. *Un de vos administrés.*

Mon cher rédacteur,

Une réflexion à propos de l'article paru le 29 juin dans le *Progrès de l'Est* au sujet de la grille de Stanislas.

Presque toutes les statues de grands hommes qui figurent sur les principales places de nos villes françaises sont éclairées la nuit par des becs de gaz.

Pourquoi laisse-t-on dans l'ombre le nez du Bienfaisant, son doigt et... la physionomie du héros de Sedan qu'on distingue parfaitement de jour, en se plaçant derrière la statue ?

Voilà un moyen tout trouvé d'embellir encore la célèbre place ! Qu'on y mette plutôt des candélabres, comme à Paris.

Cordialement à vous. H. M.

Monsieur le rédacteur,

Loin de moi la pensée de détériorer la place Stanislas, ainsi que semble le penser M. Dudom, qui, du reste se qualifie, lui-même de grincheux. Mais de là à ne rien faire et à laisser se continuer cette déplorable habitude qu'ont les voitures et les bicyclettes de traverser la place, il y a une nuance, comme dit un de mes vieux amis.

Que M. Dudom nous offre une solution meilleure que celle que je proposais, je m'y rangerai bien volontiers. En admettant même que la solution que je proposais soit de nature à déshonorer le pur joyau qu'est la place Stanislas, ne pourrait-on, par exemple, peindre le dit avertissement sur les maisons adjacentes ? cela, certainement, se verrait moins bien ; mais enfin cela serait préférable, à rien et permettrait aux agents de verbaliser contre les contrevenants.

Veuillez agréer, etc.

*Piquet
1 juillet*

QUESTIONS LOCALES

Notre confrère *l'Immeuble et la Construction* consacre aux questions locales une notable partie de son numéro de cette semaine.

Il revient à la charge pour demander à la Compagnie de l'Est la construction d'un salon mortuaire destiné aux convois funéraires faits à la gare de Nancy. Nous pouvons rassurer notre confrère. La question, portée au conseil municipal dans l'une de ses dernières séances, a été transmise à la Compagnie, qui y a fait bon accueil et a promis d'étudier l'emplacement nécessaire.

Passant aux tramways électriques, il demande que le tarif soit ainsi réglé :

Du Point-Central aux terminus : 10 c.

Parcours entiers sur une seule ligne ou avec correspondance quelconque : 15 c.

Parcours de porte à porte : 10 c. de la porte Saint-Nicolas à la porte Désilles et de la porte Saint-Georges à la gare, par exemple.

Pour les deux premiers points, notre confrère a depuis longtemps satisfaction ; resté le parcours de porte à porte. Ce tarif est discutable, étant donné que le point de départ initial est le Point-Central... alors ?

Nous sommes d'ailleurs tout à fait d'accord avec notre confrère lorsqu'il demande

si, aux principaux arrêts, la Compagnie, d'accord avec la ville, ne pourrait pas placer quelques bancs d'attente pour les vieillards et les personnes fatiguées ? « Des bancs à tous les terminus d'abord seraient les bienvenus, puis en certains points à déterminer, écrit-il. De plus, — il faudra y arriver tôt ou tard, — pourquoi ne pas établir au Point-Central un bureau général des tramways, avec une salle d'attente qui serait une salle de publicité et d'annonces, des bancs dans tout le pourtour et un guichet pour les réclamations des voyageurs ? »

Cette création est absolument nécessaire dans une ville comme Nancy ; il faudrait simplement louer au croisement des lignes, à l'un des quatre angles du Point-Central, un magasin qui serait disposé par la Compagnie en salle d'attente et bureau des tramways.

Passant en revue les travaux qui s'exécutent actuellement sur la place Stanislas, notre confrère s'exprime ainsi :

« Il faut aussi féliciter la municipalité, qui s'est enfin décidée, — au bout de sept ans de vote formel, — à faire repeindre les huit candélabres monumentaux de la place Stanislas. Cette restauration, qui s'imposait depuis longtemps, par suite de l'état piteux de ces colonnes armoriées, avait été votée en 1892. »

Et il termine par cette critique, à laquelle nous nous associons volontiers.

Il n'y a plus que les bases en fer des grilles de Jean Lamour, notamment à la fontaine de Neptune, que certains attribuent en plomb des personnages de cette même fontaine, que surtout la grille, l'affreuse grille toute rouillée du bon roi Stanislas, qui vainement réclament depuis 20 ans une pauvre couche de minium.

A l'intérieur de cette grille, entre la bordure et les marches de marbre, dont les pavés se décrochent du côté de l'évêché, on peut trouver des spécimens d'une flore que le plus savant botaniste aurait du mal à classer : un fond de chapeau, une monture d'abat-jour en fils de fer, des débris informes et sans nom, tous objets hétéroclites qui doivent faire bien mal juger par les touristes notre service municipal de nettoyage et de propreté.

*En répétition
2 juillet*

La place Stanislas

Grâce aux nombreuses et fréquentes réclamations de la presse, la municipalité s'est enfin décidée à restaurer complètement la grille en fer forgé qui entoure la statue du roi Stanislas Leckzinski, sur la place du même nom.

Cette grille évidemment n'est pas en harmonie avec les splendeurs des grilles et des balcons de Jean Lamour, et plusieurs fois il avait été question de la supprimer pour la remplacer par une autre de style Louis XV. Mais on s'est arrêté devant deux considérations : la question d'argent d'abord, la question d'esthétique ensuite. Une grille Jean Lamour entourant l'énorme piédestal Louis Philippe sur lequel se dresse la non moins énorme statue du roi de Pologne, eût peut-être été fort risqué ! Enfin, mieux vaut la grille actuelle, restaurée, repeinte et dorée discrètement, que pas de grille du tout.

Pour la prochaine fête du 14 juillet, la place Stanislas va donc recouvrer sa splendeur d'autrefois, avec ses lampadaires dorés à neuf, ses grilles repeintes, ses brillants magasins éclairés à l'électricité.

Il ne manquera plus que certaines restaurations de détail aux fontaines, notamment à la fontaine de Neptune, où des divinités mythologiques, amours et tritons, ont perdu leurs raines, leurs lances, leurs attributs de plomb.

Le Tattersall Lorrain

Tattersall est le nom d'un commerçant anglais, qui le premier fonda une salle de vente pour chevaux, voitures, harnais, etc.

Paris a son établissement, connu, dans la rue Beaujon, sous le nom de *Tattersall Français*.

Le département du Nord a le sien à Lille. Bordeaux possède un établissement analogue.



Monsieur DENIS, Capitaine au 39^e Régiment d'Artillerie à Toul, Chevalier de la Légion d'Honneur, et Madame DENIS, née LANGLARD ;

Monsieur MAURICE DENIS ;

Madame Veuve PERRIN née LANGLARD ;

Monsieur et Madame VICTOR PERRIN ;

Messieurs PAUL, ALBERT, LUCIEN et CHARLES PERRIN ;

Les Familles LANGLARD et THOMAS,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR EUGÈNE-DENIS LANGLARD

DIRECTEUR PARTICULIER DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Nancy le 28 Juin 1899, à l'âge de 73 ans, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Et vous prie d'assister au Convoi Funèbre, Service et Enterrement, qui auront lieu le Samedi, 1^{er} Juillet, à 10 heures du Matin en l'Eglise Cathédrale, et de là au Cimetière de Préville où se fera l'Inhumation.

Priez Dieu pour lui !

Les dames sont priées de se rendre directement à l'Eglise, selon la volonté formelle du défunt, il ne sera déposé ni fleurs ni couronnes sur le cercueil.

Maison Mortuaire : Rue des Tiercelins, 30

Papeterie Sidot frères — Nancy.

attendant que je puisse les établir à jour fixe et régulier.

En outre de la vente aux enchères, le Tattersall s'occupera également de la vente à l'amiable ; les amateurs y trouveront constamment chevaux, voitures et harnais, le tout à des conditions avantageuses.

Dans le cas où MM. les amateurs ne trouveraient pas ce qu'ils désirent, le Tattersall se mettra à leur disposition pour les satisfaire en mettant à profit toutes les relations qu'il possède déjà et qu'il se fera dans l'avenir.

Paquet
30 juin

On nous
suivante
tenville :

M.
Puisqu
responsab
Putevill
saires pou
sonne la
votre hau
dans leur
aimables
huit heur
ont tenu
Jedi m
Mlle L...
s'est prise
La polic
enquête.
Voyons
aucune i
cipale, n
Jolivald d
quêter da
Veuille

Une ré
29 juin d
grille de
Presq
qui figure
villes fra
becs de g
Pourqu
du Bienf
mie du h
faitemen
statua ?
Voilà u
cora la cé
des cand
Cordia

M.
Lois de
Stanislas
dom, qui
grincheu
laisser se
qu'ont le
verset la
un de m
Que M
meilleur
rangerai
que la so
ture à
place Sta
peindre l
adjacéte
moins bic
à rien et
contre les
Veuille

QUE

Notre c
struction
une noté
semaine.

Il revie
la Compa
salon moi

bres faits à la gare de Nancy. Nous pou-
vons rassurer notre confrère. La question,
portée au conseil municipal dans l'une de
ses dernières séances, a été transmise à la
Compagnie, qui y a fait bon accueil et a
promis d'étudier l'emplacement néces-
saire.

Passant aux tramways électriques, il
demande que le tarif soit ainsi réglé :

Du Point-Central aux terminus : 10 c.

Parcours entiers sur une seule ligne ou
avec correspondance quelconque : 15 c.

Parcours de porte à porte : 10 c. de la
porte Saint-Nicolas à la porte Dailles et
de la porte Saint-Georges à la gare, par
exemple.

Pour les deux premiers points, notre
confrère a depuis longtemps satisfaction ;
resté le parcours de porte à porte. Ce tarif
est discutable, étant donné que le point de
départ initial est le Point-Central... alors ?

Nous sommes d'ailleurs tout à fait d'ac-
cord avec notre confrère lorsqu'il deman-

de grille du tout.

Pour la prochaine fête du 14 juillet, la pla-
ce Stanislas va donc recouvrer sa splendeur
d'autrefois, avec ses lampadaires dorés à neuf,
ses grilles repeintes, ses brillants magasins
éclairés à l'électricité.

Il ne manquera plus qu'à certaines res-tau-
rations de détail aux fontaines, notamment à
la fontaine de Neptune, où des divinités my-
thologiques, amours et tritons, ont perdu
leurs raines, leurs lances, leurs attributs de
plomb.

de grille du tout.

Pour la prochaine fête du 14 juillet, la pla-
ce Stanislas va donc recouvrer sa splendeur
d'autrefois, avec ses lampadaires dorés à neuf,
ses grilles repeintes, ses brillants magasins
éclairés à l'électricité.

Il ne manquera plus qu'à certaines res-tau-
rations de détail aux fontaines, notamment à
la fontaine de Neptune, où des divinités my-
thologiques, amours et tritons, ont perdu
leurs raines, leurs lances, leurs attributs de
plomb.

Monsieur Lucien Wiener
28, Rue de la Ravinelle
Nancy



[Redacted area]

Proposé
1 juillet

PREMIERE ANN

RICHE TROYENNE

1^{re} Année. — N° 1.

3 francs par an.

Samedi 1^{er} Juillet 1899

LE TATTERSALL LORRAIN

Bulletin Mensuel, Commercial et Hippique

Rédaction et Administration : 11, Rue du Tapis-Vert - NANCY

Monsieur,

La Direction du *Tattersall Lorrain* a l'honneur de vous envoyer son premier bulletin pensant vous intéresser.

Soit que vous ayez à vendre, soit que vous soyez acheteur, elle sera heureuse d'entrer en relations avec vous, et de vous servir d'intermédiaire dans les deux cas.

Elle se tient à votre disposition pour tous renseignements pouvant vous être utiles, et sur votre demande continuera à vous adresser gratuitement son bulletin mensuel.

Le Propriétaire,

E. CLAUDE.

Le Directeur,

E. NINGRE.

Le Tattersall Lorrain

Tattersall est le nom d'un commerçant anglais, qui le premier fonda une salle de vente pour chevaux, voitures, harnais, etc.

Paris a son établissement, connu, dans la rue Beaujon, sous le nom de *Tattersall Français*.

Le département du Nord a le sien à Lille. Bordeaux possède un établissement analogue.

Ces établissements rendent de réels services :

1^o aux vendeurs, qui pour une cause quelconque veulent se débarrasser de matériel devenu inutile pour eux, et ce, très économiquement, car ils profitent d'une publicité générale et constante, que dans leur cas particulier, ils sont obligés de faire pour eux seuls, ce qui devient par conséquent très coûteux.

Ils profitent également du lieu de réunion qui attire les acheteurs, et par le moyen des enchères obtiennent souvent un prix supérieur à ce qu'ils pouvaient espérer ;

2^o Aux acheteurs qui trouvent toujours dans ces établissements de quoi satisfaire leurs désirs à bon compte.

Sur les instances de plusieurs commerçants de Nancy et amis reconnaissant les utiles services que peut rendre dans la région de l'Est un établissement de ce genre, je me suis décidé à fonder *Le Tattersall Lorrain* qui fonctionnera à partir du 1^{er} juillet.

Les ventes aux enchères se feront par le ministère de MM. les commissaires-priseurs de la ville de Nancy, et seront annoncées par la voix des journaux et par des affiches, en attendant que je puisse les établir à jour fixe et régulier.

En outre de la vente aux enchères, le Tattersall s'occupera également de la vente à l'amiable ; les amateurs y trouveront constamment chevaux, voitures et harnais, le tout à des conditions avantageuses.

Dans le cas où MM. les amateurs ne trouveraient pas ce qu'ils désirent, le *Tattersall* se mettra à leur disposition pour les satisfaire en mettant à profit toutes les relations qu'il possède déjà et qu'il se fera dans l'avenir.

COMMISSION DES PROPRIETAIRES EN FRANCE ET A L'ETRANGER

RÈGLEMENT DU TATTERSALL

§ I. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ARTICLE 1^{er}. — Bureaux ouverts de 8 heures du matin à 7 heures du soir. Caisse de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

ARTICLE 2. — Vente aux enchères le **Premier Jeudi** de chaque mois à 1 heure 1/2 dans l'ordre suivant : harnais, voitures, chevaux. Inscription pour la vente, le Samedi précédent.

Réception, le Mardi toute la journée pour les voitures et harnais. Pour les chevaux de 10 heures du matin à midi. Présentation, le Mercredi après midi.

ART. 3. — Les chevaux, harnais, voitures, etc., reçus à l'établissement pour la vente aux enchères, ne peuvent être retirés sans avoir été mis en adjudication.

ART. 4. — Les ventes sont faites au comptant, et le paiement est effectué par les acheteurs, à la caisse, immédiatement après l'adjudication.

Cependant les personnes connues solvables pourront obtenir crédit à terme; mais dans ce cas elles devront prévenir le Directeur, la veille de la vente, de leur intention de bénéficier de cette mesure.

ART. 5. — Vente à l'amiable, tous les jours, de chevaux, voitures, harnais et vélocipèdes.

ART. 6. — Le Tattersall décline toute responsabilité concernant les accidents qui peuvent arriver aux chevaux et aux voitures, soit à l'intérieur de l'établissement, soit au dehors, pendant la promenade.

ART. 7. — Les propriétaires trouveront à l'établissement toutes facilités pour faire prendre et conduire les chevaux en gare ou à domicile, mais à leurs risques et périls, et sans aucune responsabilité pour le Tattersall, en cas d'accident ou de retard pour fausse indication.

Pour faire prendre un cheval en gare de Nancy envoyer l'avis au Directeur, en indiquant la *gare* (grande ou petite vitesse), l'heure de l'arrivée du train et si le port est *payé* ou *du*.

ART. 8. — Le remboursement du prix des objets vendus a lieu :

1^o Harnais, voitures, chevaux vendus sans garantie des vices rédhibitoires, le Mardi suivant la vente;

2^o Chevaux vendus avec garantie des vices rédhibitoires, le deuxième Mardi suivant la vente.

§ II. — CONDITIONS DE LA VENTE

ART. 9. — Elle sera faite au comptant. — Les acquéreurs paieront, en sus des adjudications, dix pour cent applicables aux frais. L'âge des chevaux n'est inscrit qu'à titre de renseignement seulement, et n'est jamais garanti. — Le délai de garantie pour tous les vices rédhibitoires est de neuf jours; le délai pour vérifier les aptitudes est de trois jours, non compris celui de la vente.

Au cas de réclamation pour vice rédhibitoire, défaut d'aptitude ou toutes autres causes pour lesquelles la garantie aurait été stipulée, l'acheteur devra exercer toute action contre le propriétaire du cheval, dont le nom lui sera fourni à toute réquisition de sa part; il ne pourra appeler directement ou en garantie le Tattersall.

Pour l'exécution des conditions de la vente et le paiement, attribution de juridiction est faite au Tribunal de Nancy, qui seul en connaîtra.

La désignation avec garantie ou sans garantie signifie avec ou sans garantie des vices rédhibitoires spécifiés par la loi du 2 août 1884.

ART. 10. — La déclaration des chevaux, voitures et autres objets mis en vente, est faite sous la seule responsabilité des vendeurs.

ART. 11. — En cas de changement à une désignation, le commissaire-priseur en fait l'annonce avant la vente.

ART. 12. — Les voitures, harnais et vélocipèdes achetés aux enchères doivent être enlevés le jour même de la vente; dans le cas contraire, l'Administration n'accepte aucune responsabilité pour la conservation des objets et prélève un droit de remisage fixé comme suit :

Pour une voiture, par jour 1 »
un vélocipède, par jour 50 »
un harnais, par jour 25 »

TARIFS

Vente aux Enchères

Frais d'enregistrement, de timbre et de commissaire-priseur, payables par l'acheteur 10 %
Frais du vendeur 5 %
Frais de rachat après enchères 5 %
Frais de retrait, mise à prix non suivie d'enchères 2 %
Publicité spéciale

Indemnité pour inscription non suivie d'envoi :

D'un cheval Fr. 10 »
D'une voiture ou d'un vélocipède 10 »
De tout autre objet 5 »

Pension

En stalle, pour un cheval par jour Fr. 2 50
En box 3 50
Pour un cheval acheté aux enchères jusqu'au lendemain matin 10 heures 2 »
Pension à forfait d'un cheval qui passe à la vente aux enchères, pour trois jours au maximum 10 »
Visite sanitaire par le vétérinaire, le Mardi de 10 heures à midi 50 »

N. B. — La journée commencée compte à partir de 10 heures du matin pour une journée entière. — Le prix de la pension est payable tous les mois.
Pour les chevaux mis en fourrière, le prix d'un mois de pension doit être versé d'avance.

Vente à l'amiable

Frais de l'acheteur 5 %
Frais du vendeur 5 %

Remisage de Voitures et garde de Harnais

Exposition d'une voiture en vente à l'amiable, par jour 0 25
Remisage de voiture et harnais en service, par jour 1 »
Garde et entretien d'une selle avec bride en service, par jour 50 »
Entrée d'une voiture 3 »
Entrée d'un harnais 1 »
Entrée d'un vélocipède 1 »

Dressage et Enseignement

Dressage d'un cheval, par jour en sus de la pension Fr. 3 »
Leçons de guide à un cheval l'heure 2 »
Leçons de guide à deux chevaux 3 »
Attelage d'un cheval acheté aux enchères 3 »

Modèle pour l'inscription d'un cheval aux enchères

Sexe Indiquer si c'est un cheval hongre, jument, cheval entier.

Robe Indiquer si le cheval est bai, alezan, etc.

Age Indiquer si le cheval a cinq ans, huit ans, s'il est âgé, etc.

Taille Indiquer la mesure de la pointe du sabot au garrot. L'âge et la taille ne sont inscrits qu'à titre de renseignement. Exception est faite pour les produits de pur sang dont l'âge est garanti.

Aptitudes Indiquer si le cheval se monte, s'attelle seul et à deux, s'il est bien mis à la selle, s'il est difficile à l'écurie, etc.

Les aptitudes annoncées doivent exister d'une façon absolue sous peine de résiliation.

Indiquer si l'on vend avec garantie des vices rédhibitoires, c'est-à-dire si l'on garantit que le cheval n'a aucun de ces vices qui sont :

La morve, le farcin, l'immobilité, l'emphysème pulmonaire, le cornage chronique, le tic proprement dit, avec ou sans usure des dents, les boiteries intermittentes, la fluxion périodique des yeux. (Loi du 2 août 1884.)

Vices rédhibitoires

Renseignements sur le transport des Chevaux et Voitures

PAR CHEMIN DE FER

Grande Vitesse

Chevaux (prix par tête et par kilomètre), 0 fr. 16

Voitures à deux ou quatre roues, à un fond et à une seule banquette dans l'intérieur (prix par unité et par kilomètre), 0 fr. 40.

Voitures à 4 roues, à deux fonds et à deux banquettes dans l'intérieur, comme omnibus, landaus, breaks, etc. (par unité et par kilomètre), 0 fr. 50.

Petite Vitesse

Chevaux (prix par tête et par kilom.), 0 fr. 10

Voitures à deux ou quatre roues à un fond (par unité et par kilomètre), 0 fr. 25.

Voitures à quatre roues et à deux fonds (par unité et par kilomètre), 0 fr. 32.

Il est perçu en outre, pour la manutention (chargement et déchargement) des voitures et des chevaux, les droits ci-après :

Voitures, 2 fr. par pièce.

Chevaux, 1 fr. par tête.

Il existe un tarif spécial pour le transport des chevaux et voitures sur wagon complet. La Direction du Tattersall se tient à la disposition de sa clientèle pour lui donner tous renseignements à ce sujet.

PREMIERE ANN

RICHE TROYENNE

JEUDI 6 JUILLET 1899

1^{RE} VENTE AUX ENCHÈRES

A UNE HEURE ET DEMIE

COMPOSITION DE LA VENTE

Harnais simple pour attelage à 1 cheval.

Harnais double pour attelage à 2 chevaux.

Grandes quantités de guides simples à 1 cheval et guides doubles à 2 chevaux.

Licols d'écurie.

Brides et Bridons.

Traits et Colliers.

Colliers tôle galvanisée.

Un tarare état de neuf.

Mangeoires en fonte avec leurs colliers.

Rateliers en chêne de toutes longueurs.

Plusieurs bicyclettes dont une de dame.

Un tricycle à pétrole, marque D. Dion.

VOITURES

3 Landaus.

1 Victoria.

1 Coupé.

3 Phaëtons.

1 Voiture voyageur.

4 Voitures poney.

4 Breaks à 4 et 6 places.

3 Charrettes anglaises.

1 Charrette osier.

2 Ducs.

2 Paniers Duc.

1 Voiture de commerce.

15 A 20 CHEVAUX DE SERVICE

La Direction se réserve le droit de modifier en plus ou en moins la vente ci-dessus.

Le Catalogue détaillé sera remis ou envoyé sur demande, le Mardi 4 Juillet.

LE RÉVEIL

DES TRAVAILLEURS DE L'EST

Organe du Parti Ouvrier Socialiste de Meurthe-et-Moselle

PARAISSANT LE SAMEDI

L'émancipation des Travailleurs ne peut être que l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes. Proletaires de tous les pays, unissez-vous

Les adversaires du Socialisme sont de deux sortes : Les ignorants, qui ne le comprennent point, et les parasites, qui le comprennent trop

ABONNEMENTS : Trois mois 1 Franc Six mois 2 — Un an 4 — Les Abonnements se paient d'Avance		LE NUMÉRO 5 CENTIMES	Comité de Rédaction : 23, RUE DU FAUBOURG SAINTE-CATHERINE NANCY	LE NUMÉRO 5 CENTIMES	ANNONCES ET ABONNEMENTS S'adresser tous les Samedis et Lundis soirs à l'Administration 23, rue du F ^o Ste-Catherine
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Aux Travailleurs de Meurthe-&-Moselle Belle-Fille et Belle-Mère

AUX TRAVAILLEURS !

Les travailleurs de l'Est n'ont pas leur journal. Tous les journaux de Nancy et de la région de l'Est sont des journaux bourgeois et défendent par conséquent les intérêts de la classe au pouvoir : la classe capitaliste.

Qui oserait nier aujourd'hui que les travailleurs ont des intérêts opposés à ceux qui défendent ces organes !

Les capitalistes ont tout intérêt à diminuer le prix du travail et peu leur importe la misère et les revendications de ceux qui créent leurs richesses.

De là, la lutte incessante de tous les jours, de tous les instants de ceux qui ne possèdent que leurs bras ou leur cerveau pour vivre et ceux qui ne cherchent qu'à diminuer les salaires pour s'enrichir le plus vite possible.

L'intérêt des travailleurs est par conséquent de se grouper et de lutter par tous les moyens contre ceux qui, sans scrupules, sans hésitations, tous les jours, leur rendent la vie plus dure et plus misérable.

N'avez-vous pas vu, travailleurs, à propos de la loi sur les accidents du travail, tous les journaux de Nancy, depuis l'*Impartial* jusqu'à la *Meurthe* et les *Vosges*, prendre parti contre cette loi de Justice sociale. Tous les journaux, qu'ils se disent républicains ou monarchistes, ont été d'accord pour pousser les patrons à la révolte contre une loi régulièrement votée.

Dès que les intérêts de ces messieurs sont en jeu, ils s'agitent et manœuvrent contre les travailleurs. Est-ce qu'en face de pareils faits, le prolétariat doit rester inactif ? Jusqu'à présent, les travailleurs de Nancy semblaient se désintéresser de leur propre cause, mais cette inertie n'est qu'apparente. Par les applaudissements nourris que les quinze cents travailleurs ont prodigués au citoyen Riom, à la salle Poirer, le prolétariat nancéen a prouvé qu'il était tout près et qu'il commençait à comprendre sa situation.

Les passages qui soulevaient le plus d'enthousiasme étaient ceux où le citoyen Riom flétrissait la rapacité et l'impitoyable avidité des capitalistes. Le Réveil continuera l'œuvre commencée par Riom dernièrement. Nous reconterons sans nous lasser, sans exagérer, l'histoire des miséreux, des prolétaires, des déshérités.

Nous nous proposons de réveiller l'esprit d'initiative des travailleurs qui gémissent et souffrent dans la Société capitaliste.

Nous exprimerons les misères, les indignations, les besoins, les revendications du Peuple.

Nous indiquerons comment et pourquoi nous pensons que la Société capitaliste disparaîtra pour faire place à la République sociale.

Et cette ferme conviction de vaincre, malgré tous les obstacles, malgré toutes les difficultés du début, nous soutien-

dra dans la lutte contre la réaction cléricale et capitaliste.

Merci aux travailleurs de l'Aube de nous avoir fourni l'arme nécessaire pour le bon combat.

La Rédaction.

AU DRAPEAU

Dans deux mois, le Parti tiendra son XVII^e Congrès national. Dès maintenant, les fédérations, agglomérations, syndicats et groupes du Parti doivent se préparer à y prendre une part active. Les événements politiques — qui ne sont que la résultante de la concentration capitaliste qui s'opère à pas accélérés — se précipitent. La bourgeoisie, dite républicaine, est désemparée, sans direction, incapable, et pour cause, de trouver une solution pouvant conjurer la crise économique, serrée entre la réaction et le socialisme, elle étouffe littéralement. Sa mort politique n'est plus qu'une question de jours. D'un moment à l'autre la haute mission du prolétariat peut commencer : la barque capitaliste est à la merci de la moindre tempête. Nous devons nous tenir prêts à prendre, dans l'intérêt de tous, la direction des affaires publiques.

Pour se ressaisir, maintenir sa domination, la partie intelligente de la bourgeoisie a renvoyé Dreyfus devant un Conseil de guerre espérant — sachant bien qu'une deuxième condamnation est impossible — réhabiliter la justice militaire.

Déjà, depuis une année, tous les journaux qui, chaque matin, embouchent le clairon de la justice, de la vérité, de la lumière, cherchent à faire une distinction. Il y a le bon et le mauvais officier ; ils parlent sérieusement de l'épuration du haut état-major.

Ah ! l'état-major peut être épuré, Mercier, Boisdéfère, Pellieux et d'autres peuvent être envoyés au bagne — ils le méritent bien d'ailleurs — le haut état-major ainsi épuré n'en restera pas moins le serviteur du capitalisme.

Les Trarioux et les Gallifet, ces bourgeois de la classe ouvrière, peuvent parler de justice, de vérité et autres balivernes, cela n'a aucun sens en régime capitaliste.

Pour les millions d'ouvriers et ouvrières condamnés sans aucun jugement à être exploités et maltraités dans les bagnes des hauts barons de l'industrie, pour les paysans rivaillés à la glèbe et à qui le propriétaire oisif enlève, non comme autrefois le dixième, mais les deux tiers de leurs récoltes, il n'y aura de justice que le jour où la révolution, faisant table rase du passé, les remettra sous la forme sociale propriétaires de leurs instruments de travail.

C'est la révision sociale que poursuit le Parti Ouvrier depuis sa fondation. Cela ne veut pas dire que nous ne devons pas profiter de tous les incidents de la vie bourgeoise ; condamnations illégales, — et elles sont nombreuses — krachs financiers, etc., pour ouvrir les yeux de la classe ouvrière et la diriger vers notre objectif. Mais le devoir des militants est de rappeler constamment aux travailleurs qu'au-

dessus de ces incidents secondaires, produits naturels du milieu bourgeois, il y a le Grand Procès, le procès de classe.

C'est ce procès que nous devons poursuivre sans relâche, et pour en abréger la durée, la partie consciente du prolétariat doit mettre tout en œuvre pour conquérir la force libératrice, le pouvoir politique.

Tous d'accord sur ce point primordial, nous n'avons pas à rouvrir dans nos Congrès de discussion sur la question théorique. L'œuvre de notre XVII^e Congrès national sera de rechercher en commun la meilleure méthode de propagande pour perfectionner et étendre notre organisation et donner aux troupes du Parti une cohésion toujours plus forte. Enfin nous aurons à préparer nos armes pour la grande bataille municipale de Mai prochain. Nous devons nous attendre à voir renouveler toutes les manœuvres employées contre nos candidats l'année dernière.

Pour se maintenir au pouvoir encore quelques années, la bourgeoisie est capable de toutes les canilleries. Notre grand Parti doit être en mesure de prévoir et de dénouer toutes les intrigues de dernière heure et de parer à toutes les tentatives liberticides.

Camarades, en vous conviant à venir nombreux au XVII^e Congrès national et à y apporter des rapports étendus et documentés sur la situation spéciale de vos champs de bataille particuliers, nous vous convions à fournir à l'arsenal du Parti les armes nécessaires pour accomplir la grande œuvre de justice sociale : La libération du Travail.

Camarades, tous au drapeau, au vrai !

René CHAUVIN.

LA RÉPUBLIQUE

En l'an 1899, vingt-neuf années après la chute de l'Empire, nous en sommes arrivés à entendre de toute part ce cri : « Il faut avant tout sauver la République ».

Soit, nous répondrons à cet appel inextinguible, car républicains nous sommes et nous entendons bien, en attendant d'être les maîtres du pouvoir politique, ne pas laisser toucher à une forme gouvernementale qui peut nous permettre quelque peu de préparer notre œuvre d'émancipation sociale.

Est-ce à dire comme beaucoup de politiciens habiles le demande, que nous devons passer sous silence les fautes commises par les républicains bourgeois ; ne plus parler des revendications du prolétariat ; ne pas examiner le pourquoi de la situation critique dont on s'émeut ? Non, car nous ne ferions alors qu'une besogne incomplète et demain le même danger se montrerait encore et plus menaçant.

Sous le drapeau de la République, nous subissons depuis plus de vingt ans un gouvenement de classe qui, se cachant sous différentes affirmations politiques, ne s'est occupé que de maintenir le prolétariat sous le joug de l'exploitation capitaliste. Malgré les nombreux changements de ministères, la même attitude hautaine dédaigneuse, a

été observée. Toujours la force gouvernementale a été dirigée contre le peuple : les fusils de la République comme ceux de l'Empire ont été mis à la disposition de la classe exploitante contre les travailleurs revendiquant leurs droits.

Il y a plus, les adversaires de la forme républicaine ont toujours été accueillis avec une imprudence qui serait coupable si elle n'avait été voulue, ce sont eux que l'on plaçait à la tête de l'armée dans la magistrature, dans les ambassades. On s'empressait aussi de leur donner le pouvoir préfectoral pour leur permettre de travailler plus utilement le corps électoral.

Cette triste besogne accomplie, fort de l'appui des réactionnaires, on se retournait vers le peuple pour le plaindre quelque fois, pour lui donner satisfaction, jamais !

Repoussée la loi des huit heures pouvant diminuer le chômage et augmenter les moyens de consommation, repoussé le minimum de salaire assurant le nécessaire à la famille ouvrière, repoussés toutes les améliorations votées par les municipalités socialistes. A côté de cela, des lois incomplètes sur les syndicats, sur les accidents, etc., etc.

Lorsque les plaintes s'élevaient assez nombreuses pour obliger les élus à se montrer exigeants, lorsqu'un scandale financier, militaire ou autre, ne pouvait être caché, on renversait le ministère, le nouveau faisait une déclaration pleine de promesses, puis tombait à son tour pour être remplacé par un autre qui entendait ne pas s'occuper autrement de faire œuvre utile pour la classe prolétarienne.

Nous en sommes là, les adversaires de la République ont nécessairement profité de cette situation et aujourd'hui les voici debout, escamotant le mécontentement populaire pour essayer d'étouffer toute tentative d'émancipation sociale.

Nous ne sommes pas de ceux qui redoutons la levée en masse de la réaction, car nous avons confiance dans ce peuple de travailleurs que les républicains bourgeois ont dédaigné et que le Parti ouvrier a organisé. La force socialiste est telle aujourd'hui que la République ne peut être renversée, mais encore il faudrait pouvoir compter sur ceux qui se réclament de l'énergie populaire. Or, nous ne pouvons cacher notre inquiétude, en attendant prononcer les noms de Waldeck-Rousseau et de Casimir-Perier qui, pour nous, est toujours le Casimir d'Anzin.

Comment avoir confiance en ces hommes qui se sont tant de fois montrés adversaires résolu du monde du travail. Quoi, ce sont ces démonsseurs acharnés des intérêts de la classe capitaliste qui seraient chargés de sauver la République, de briser l'action réactionnaire qu'ils ont fait naître, de frapper comme ils le méritent, ceux qui mettent leurs sabres au-dessus des lois républicaines ? Nous ne pouvons ni le croire, ni le penser.

La République ne sera forte que lorsque le peuple obtiendra les satisfactions qu'il réclame en vain depuis longtemps. Pour cela, il faut hardiment aborder le problème social, se montrer résolu en face de la concentration capitaliste condamnant à la majorité de la Nation. Les hommes dont on nous parle peuvent-ils entreprendre cette action utile, indispensable ? Ils ne nous ont trop prouvé, hélas ! que si les événements leur ont permis de se déclarer

BUREAU DE PLACEMENT

La Direction du *Tattersall* se met gracieusement à la disposition de sa clientèle pour lui procurer cochers et palefreniers.

Le public pourra donc adresser à ce sujet ses demandes à la Direction.

Les cochers et palefreniers pourront se faire inscrire gratuitement à la Direction qui n'acceptera l'inscription qu'autant que ceux-ci auront de sérieuses et bonnes références à présenter.

PETITE CORRESPONDANCE

M. A. V. à Lunéville. — Je crois pouvoir vous annoncer pour la vente du 1^{er} jeudi de juillet un automobile 2 places, Benz.

M. H. C. à Longwy. — Je n'ai pas en ce moment la voiture que vous demandez. J'en connais une qui fera votre affaire, mais je ne puis me presser pour l'acheter.

M. L. B. à Briey. — J'ai en magasin une paire harnais nickelés à vos initiales. Je cherche pour vous un harnais simple.

M. J. C. à Pont-à-Mousson. — Patientez un peu pour le 1^{er} juillet, nous aurons du choix en voitures et harnais d'occasion.

M. R. T. à Bar-le-Duc. — J'ai un landulet tout-à-fait confortable dans les premiers jours de juillet.

M. H. M. à Epinal. — Envoyez votre cheval et votre voiture pour la vente du 6 juillet.

M. C. M. à Toul. — Prenez également pour vous la réponse ci dessus.

ON DEMANDE

Une charrette anglaise, caisse osier, pour cheval taille 1 m. 48.

Un grand break à pavillon de 13 places, dans les 800 fr.

Un duc solide pour la campagne, avec strapontin et capote.

Un omnibus de famille, 4 places intérieures.

Un landau-capote forme bateau en bon état dans les 1200 francs.

Une petite charrette anglaise avec son poney.

GATEAUX ALSACIENS

Voulez-vous manger un excellent gâteau

Adressez-vous à M. A. HOFFER fils

21, Rue Gambetta, à NANCY

qui vous enverra sa poudre de levure en paquet, avec la recette du Gâteau Alsacien.

Le paquet pour 1 gâteau 0 fr. 20.
Les deux paquets 0 fr. 35.
Les trois paquets 0 fr. 50.

Joindre à votre demande le montant en timbres-poste.

PRIX SPÉCIAUX pour MM. les Epiciers, Boulangers, etc.

MOTEURS "CAMPBELL"

à Gaz et à Pétrole ordinaire

(MODÈLES FIXES ET LOCOMOBILES)

Les meilleurs, les plus simples et les plus économiques pour toute industrie ou exploitation agricole.



REPRESENTANT EXCLUSIF pour le Nord de la France

BERTHIER-WALLET, Ingénieur

33, Rue de Belle-Vue, LILLE

CATALOGUE COMPLET FRANCO SUR DEMANDE

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

GRAND ETABLISSEMENT D'AVICULTURE

et Zoologique d'Autun

Visages de toute espèce, Gibiers, Appareils d'élevage

Volailles de race. — Œufs

COUVEUSES

95 % d'éclosion

Pour 30 œufs 24 fr.

LAGRANGE

Autun (Saône-et-Loire)

ROBIN, successeur

Œufs Houdan, Favorolles, 5 fr. douzaine, 10 fr. les 25 franco, garantis ; Poussins, 15 fr. douzaine, 28 fr. les 25 franco. Œufs Langshan, Bresse, Dorking, Caneau 7 fr. douzaine, poussins 21 fr. douzaine.

Couveuses à régulateur, Œufs, Poussins et Adultes toutes races, Catalogues 0,50. Prix courant gratis.

L'Imprimeur-Gérant : A. CRÉPIN-LEBLOND.

